

Aux affilié·e·s de la
Fondation de prévoyance
Musiques-Arts

Genève, mai 2023

Situation financière de la Caisse au 31.12.2022

Chères et chers affilié·e·s,

L'année écoulée a été particulièrement chahutée du point de vue financier. L'instabilité économique et sociale ont malmené les marchés boursiers conduisant à une baisse considérable des valeurs du portefeuille global de la Caisse.

Notre Fondation de prévoyance présente au 31.12.2022 un découvert de CHF 9 887 136 avec un degré de couverture à 93.8%. Afin de résorber ce découvert et de retrouver une couverture de 100%, les membres du Conseil de fondation ont convenu d'appliquer les trois mesures d'assainissement suivantes pour l'année 2023 :

- maintien de la stratégie de placement adoptée au 1er janvier 2023 laquelle devrait générer une performance supérieure au besoin de rendement de la Fondation,
- prise en compte du gain issu de la différence entre les coûts estimés et réels des nouvelles retraites,
- limitation de l'intérêt crédité sur les comptes des assuré·e·s actifs/actives et invalides (0% sur 2022).

La situation financière devrait ainsi être redressée dans un délai inférieur à 3 ans. Pour votre information, la performance de la Caisse en ce début d'année est à nouveau dans les chiffres noirs.

Soyez assuré·e·s que le Comité de placement, le Comité de pilotage immobilier et le Conseil de fondation cherchent sans relâche des solutions qui permettent de stabiliser et de fortifier la Caisse. La cause de la sous-couverture étant conjoncturelle, la santé de la Fondation de prévoyance n'est pas remise en cause.

Vous trouverez ci-joint votre fiche individuelle de prévoyance au 01.01.2023 et une grille de lecture. Nous restons volontiers à votre disposition en cas de questions et vous adressons, chères et chers affilié·e·s, nos plus cordiaux messages.

Pour le Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Cyril Ledermann
Président



Patricia Villars
Vice-présidente